

9. Pirawa. S'étend depuis les limites d'Ussachue jusqu'à celle de Tautawo sur environ cinquante six brasses de longueur. Il s'étend aussi d'un côté depuis Tautawo jusqu'à Tautawo de l'autre côté sur environ quarante brasses de largeur.
Ullar-a-a-ahuroa est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Ullar-a-a-ahuroa.
10. Bahufenua. S'étend depuis les limites de Ullarapania jusqu'à celle de Tarefatu sur environ cinquante cinq brasses de longueur. Il s'étend aussi depuis les limites de Waipahu jusqu'à celle de Tapanu sur environ cinquante six brasses de largeur.
Teeva-a-Teahualu est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Teeva-a-Teahualu.
11. Atihapai. S'étend depuis les grandes limites de Ullahiti jusqu'à celle de Tarefatu, sur environ vingt quatre brasses de largeur. Il s'étend aussi depuis Bahufenua jusqu'à celle de Temarua sur environ trente trois brasses et une fraction de longueur.
Aorimuri Teeva-a-Oa est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Aorimuri Teeva-a-Oa.
12. Teahua. S'étend depuis les limites de Waipahu jusqu'à celle de Tarefatu sur environ quarante brasses de largeur. Il s'étend aussi depuis les limites de Waipahu d'un côté de la mer jusqu'à celle de Teiavari sur environ quarante brasses de longueur. Teeva-a-Teahualu est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Teeva-a-Teahualu.
13. Ouma. S'étend depuis les limites de Teiavari jusqu'à